

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
POUR L'ASSAINISSEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

Mise en ligne le 7 mars 2024

**Délibération n° 2024-022
Séance du 5 mars 2024**

Modification de la liste des concessions
de logements de fonction

Le Conseil d'Administration,

Vu la délibération de son Bureau n° 2023-019 du 13 juin 2023, relative aux concessions de logements de fonction,

Vu le rapport de présentation en date du 22 février 2024, par lequel Monsieur le Président lui demande d'approuver la liste des concessions de logements de fonction,

Considérant qu'il convient de prendre en compte les modifications d'organisation du syndicat,

Après en avoir délibéré

Article unique : Dit que, à l'annexe 1 de la délibération n° 2023-019, il est substitué pour le site Seine-Grésillons à la liste initiale, et, pour le site Seine-Amont, à la liste exploitation pompage, la liste jointe en annexe de la présente délibération.

Le Président


François-Marie DIDIER

ANNEXE

Liste des concessions de logements par nécessité absolue de service

TYPE D'ASTREINTE	CODIFICATION	FONCTION	CONTRAINTES
Astreinte exploitation pompage	NSAM03	Agent de maîtrise exploitation MAV	Intervention sur incident sur des installations en semaine de 16h30 à 7h30 et les WE et jours fériés
	NSAM39	Technicien de conduite Exploitation Pompage	
	NSAM24	Technicien Méthodes Maintenance Production Pompage	
	NSAM25	Responsable Secteur Maintenance Pompage	
	NSAM26	Responsable Service Pompage	
	NSAM06	Responsable Secteur Exploitation Pompage	
Astreinte exploitation	Site SEINE GRESILLONS		Acquiellements des alarmes et interventions sur place en cas de nécessité en semaine de 20h30 à 6h et les WE et jours fériés (toute la journée)
	NSEG03	Adjoint responsable d'équipe horaires décalés 2	
	NSEG04	Chef opérateur 1	
	NSEG05	Responsable du secteur Exploitation de jour	
	NSEG07	Responsable d'équipe horaires décalés 1	
	NSEG08	Responsable d'équipe horaires décalés 2	
	NSEG13	Chef opérateur 2	
	NSEG14	Chef opérateur 3	
NSEG22	Chef opérateur 4		

Accusé de réception en préfecture
 075-257550004-20240306-2024-022-DE
 Date de télétransmission : 06/03/2024
 Date de réception préfecture : 06/03/2024